

FORESTactuel

Périodique communal gratuit n° 27 - septembre 2006



**Les fêtes
médiévales,
10 ans déjà !**
p. 8



Rentrée scolaire 2006/2007 p. 4



Le contrat de quartier St Denis p. 6

Éditrice responsable :

Corinne DE PERMENTIER, Bourgmestre

Réalisation : Weissenbruch S.A.

TÉL. : 02 558 19 36

Adresses et numéros utiles

Administration communale de Forest

Rue du curé, 2
TÉL. : 02 370 22 11

Services des Travaux publics

Chaussée de Bruxelles, 112
tél. : 0800 95 333

C.P.A.S.

Rue du Curé, 35
TÉL. : 02 349 63 00

Composition et attributions du collège des Bourgmestre et échevins

CORINNE DE PERMENTIER,

BOURGMESTRE

Tél. : 02 370 22 10 – Fax : 02 331 65 57
Personnel, Affaires Générales, Secrétariat, Affaires culturelles, Imprimerie, Protocole, Information, Relations Publiques, S.I.P.P.
Permanence sociale : un jeudi sur deux de 9h30 à 11h
corinnedepermentier@forest.irisnet.be

POL MASSART,

1^{ER} ECHEVIN
Tél : 02 370 22 03 (ou 605) -
Fax : 02 331 65 57
Finances, Logement, Santé, Service central d'achat, Tutelle sur le CPAS, Cultes, Coopération au développement.
Permanence sociale : uniquement sur rendez-vous-
0495/53 25 03
polmassart@forest.irisnet.be

JEAN-CLAUDE CLAISSE,

2^{ÈME} ECHEVIN
Tél : 02 333 75 00 (ou 05) – Fax: 02 333 75 03
Sports et Loisirs, Jeunesse, Seniors.
Permanence sociale : du lundi au vendredi sur Rendez-vous à l'abbaye de Forest, place St-Denis, 9 (1^{er} étage)
jeanclaudeclaisse@forest.irisnet.be

CATHERINE VAN ZEELAND,

3^{ÈME} ECHEVIN
Tél : 02 370 22 04 – Fax : 02 370 26 50
Urbanisme, Environnement, Travaux publics, Propreté Publique, Propriétés Communales, Bâtiments communaux, Mobilité.
Permanence sociale : le vendredi de 11h à 12h30
catherinevanzeeland@forest.irisnet.be

MONIQUE LANGBORD,

4^{ÈME} ECHEVIN
Tel : 02 370 22 07 – Fax : 02 332 32 89
02 370 22 54 (Etat civil)
02 370 22 62 (Population)
Population, Etat civil, Ententes patriotiques.
Permanence sociale : tous les matins sauf le mardi, de 9h30 à 11h, sur rendez-vous.
moniquelangbord@forest.irisnet.be

Maison communale heures d'ouverture

Du lundi au jeudi,
de 8h30 à 12h45, tous les services
Vendredi,
8h30 à 11h45, tous les services
Mercredi,
13h45 à 15h45, tous les services
Jeudi,
17h00 à 18h45,
uniquement service population

Police

Antenne St-Denis

Rue de Liège, 1 à 1190 Bruxelles
TÉL. : 02 559 87 00 - FAX: 02 559 87 09

Antenne Industrie

Rue du Patinage, 44 à 1190 Bruxelles
TÉL. : 02 559 89 00 - FAX: 02 559 89 09

Antenne Albert

Rue Antoine Bréart, 104 à 1060 Brussel
Tel. : 02 559 85 00 – Fax : 02 559 85 09

Antenne Wielemans

Avenue Wielemans Ceuppens, 11 à 1190 Brussel
Tel. : 02 559 88 50 – Fax : 02 559 88 59

Service de garde 24u/24

Rue du Patinage, 44 à 1190 Brussel
Tel. : 02 559 89 04

MICHEL BORCY,

5^{ÈME} ECHEVIN
Tel: 02 370 22 02 – Fax: 02 332 59 27
Informatique, Participation citoyenne, Prévention, Affaires européennes.
Reçoit : uniquement sur rendez-vous.
michelborcy@forest.irisnet.be

CHRISTIANE DEFAYS,

6^{ÈME} ECHEVIN
Tel : 02 370 22 01 (ou 40) – Fax : 02 370 22 27
Classes Moyennes, Expansion économique, Emploi, Chômage, Contentieux, Affaires juridiques, Pensions, Handicapés.
Reçoit : uniquement sur rendez-vous.
christianedefays@forest.irisnet.be

LUCILE BAUMERDER,

7^{ÈME} ECHEVIN
Tel : 02 370 22 06 (ou 90) – Fax : 02 370 22 96
Instruction publique, Petite Enfance, Accueil extrascolaire, Bibliothèque
Reçoit : uniquement sur rendez- vous.
lucilebaumerder@forest.irisnet.be

GUY DELANGHE,

SECRÉTAIRE COMMUNAL
Tel : 02 370 22 20
guydelanghe@forest.irisnet.be

EVELYNE GABRIEL,

PRÉSIDENTE DU C.P.A.S.
Tel : 02 349 63 06 – Fax : 02 349 63 47
Reçoit : uniquement sur rendez-vous.
Evelyne.gabriel@publilink.be

Le mot du Bourgmestre

Chères forestoises et chers forestois,

Septembre sonne traditionnellement la reprise d'activités pour les petits et les grands. C'est la rentrée et, avec elle, l'affirmation de nouvelles perspectives, de nouveaux projets, de nouvelles résolutions.

Cela fait déjà un an que votre journal communal a fait peu neuve et je crois pouvoir écrire sans me tromper que ce nouveau trimestriel reflète bien le dynamisme de notre commune et répond à notre souci constant d'améliorer le contact entre l'administration communale et les citoyens. Vous aurez probablement

constaté que pour parfaire l'accès des habitants à l'information communale, nous avons intensifié la distribution de toutes-boîtes et nous avons installé des panneaux électroniques dans trois lieux de passage.

Le mois de la rentrée sera riche en événements culturels. Coup d'envoi dès le 9 septembre avec la seconde édition de « Parc en Fête », notre manifestation festive qui ambitionne de décrocher les quartiers, de mettre la culture à la portée de tous, de promouvoir la fête et de sensibiliser au respect des espaces verts.



Dans la foulée, la 10^{ème} édition des Fêtes médiévales sera organisée le week-end des 15, 16 et 17 septembre, comme toujours sur le site chargé d'histoire de l'Abbaye. Au programme: marché médiéval, concerts, spectacle son et lumière, camp historique avec plus de 200 figurants et artisans, etc. Les enfants ne seront pas en reste. De nombreuses animations sont prévues pour les petits et les grands.

Autre événement traditionnel: le Bal du Bourgmestre. Cette année, il aura exceptionnellement lieu le vendredi 6 octobre (élections

obligent), à l'Hôtel Communal. L'accent de cette soirée sera mis sur les saveurs du monde tandis que les bénéficiaires de cette soirée serviront, cette année encore, à aménager une plaine de jeux pour les enfants de notre commune (renseignements et réservations au 02 370 22 12).

Autre événement: «Forest Olympics». Forest a en effet souhaité s'associer aux 100 ans du COIB (Comité Olympique Interfédéral Belge) et s'ouvrira au sport le week-end du 22 au 24 septembre. Lors de ces journées, nos Centres sportifs feront « portes ouvertes » et une grande course relais sera organisée dans nos rues.

Comme vous le savez, cette année marque la fin d'une législature. Les élections auront lieu le dimanche 8 octobre prochain. L'adresse du bureau de vote où vous serez invité(e) à vous présenter vous sera, comme c'est l'usage, communiquée sur votre convocation électorale.

Avec l'automne vient aussi le temps du marché annuel. Il se tiendra le 9 octobre sur la Place Saint-Denis et dans les alentours.

Enfin, je souhaiterais profiter de cet edito de septembre pour souhaiter une excellente rentrée scolaire à tous nos enfants. □

Corinne De Permentier
Votre Bourgmestre

Lecteurs de carte d'identité électronique

L'administration communale dispose de 1.500 lecteurs de carte d'identité électronique à distribuer aux habitants. Ce lecteur permettra notamment de commander à domicile, grâce à la carte d'identité électronique, divers documents administratifs.

Celles et ceux qui souhaitent bénéficier de cet appareil sont invités à en faire la demande par email à l'adresse contact@forest.irisnet.be.

Seules les 1.500 premières demandes seront satisfaites. A noter que les habitants intéressés doivent posséder un PC utilisant

Windows 98, Windows Millenium ou Windows XP et avoir un port USB libre. Nous demandons aux habitants de s'engager à ne demander qu'un lecteur de cartes par famille.

Les bénéficiaires de ce lecteur seront avertis par e-mail leur permettant de venir retirer leur lecteur auprès de l'administration communale de Forest. □



Rentrée scolaire

C'est en ma qualité d'Echevin de l'Instruction publique, que je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée scolaire 2006-2007. J'ai le vif plaisir de vous annoncer que plus de 99% des élèves des écoles primaires communales ont réussi en cette année 2005-2006 leur certificat d'étude de base et nous en sommes fiers. C'est dès lors avec la plus grande conviction que je vous invite à prendre connaissance d'extraits du projet pédagogique des écoles communales forestoises. Pour tous renseignements supplémentaires, il vous est loisible de consulter le site internet officiel de l'Administration communale à l'adresse www.forest.irisnet.be et/ou de téléphoner au service de l'Instruction publique, au 02 370 22 98.

Lucile BAUMERDER.

Echevin de l'Instruction publique

Projet éducatif et pédagogique de l'Enseignement communal forestois (Extraits)

Les écoles communales forestoises ont comme philosophie de base la dynamique de la réussite. Cet objectif est atteint :

- en privilégiant l'épanouissement personnel de l'enfant, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le développement corporel et l'esprit critique ;

- en veillant à la continuité dans les apprentissages en vue d'assurer à tous les enfants les socles de compétences nécessaires à leur insertion sociale et à la poursuite de leurs études, tout en respectant leurs rythmes individuels ;

- en visant à former des citoyens respectueux des droits et des devoirs humains, qui participeront à la construction d'une société démocratique, solidaire et multiculturelle.



Liste des écoles communales forestoises

Enseignement fondamental ordinaire

Enseignement francophone

Ecole n°3

Rue Timmermans 53-55 - 02 343 48 64

Ecole n°6 « Les Bruyères »

Rue Jef Devos 55 - 02 344 61 21

Groupe scolaire du Vignoble

Ecole du Vignoble

Avenue Monte Carlo 91 - 02 344 69 89

Ecole « Pavillon des Tilleuls »

Rue des Familles 25 - 02 376 54 39

Ecole n°9 « Rose des Vents »

Rue du Monténégro 159 - 02 538 38 58

Ecole « Arc-en-ciel »

Avenue du Globe 40 - 02 347 06 99

Ecole « Les Sept Bonniers »

Avenue des Sept Bonniers 210 - 02 343 55 53

Nederlandstalig onderwijs

School 11 A

Hallestraat, 34 - 02 376 92 15

School 11B

De Fierlantstraat, 35a - 02 538 49 29

Enseignement individualisé

Ecole « Les Marronniers » (type 8)

Avenue Zaman n°57 - 02 343 73 71

Ecole « La Cordée » (type 1 et 2)

Rue du Dries n°27 - 02 376 23 40

PARASCOLAIRE ANNUEL SAISON 2006-2007

Le Service de l'Accueil Extrascolaire de la Commune de Forest a le plaisir de vous proposer ses **ACTIVITES PARASCOLAIRES** annuelles destinées aux enfants âgés de 3 à 15 ans.

Activité Pour les...

Le Tae Kwan Do	5-15 ans
Le judo	6-12 ans
Le multisports	9-13 ans
Le mini multisports	5-8 ans
L'athlétisme	9-15 ans
Le basket-ball	10-14 ans
Le mini basket-ball	6-9 ans
Le football	6-14 ans
Le ping-pong	6-14 ans
Le tennis	5-12 ans
Le badminton	10-14 ans
La psychomotricité	3-5 ans
La circomotricité	5-12 ans
La gymnastique	6-10 ans
La danse moderne	6-9 ans
La natation	5-12 ans



Où s'inscrire :

Service Accueil Extrascolaire rue du Curé, 2 à 1190 Bruxelles ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 11h45.

Début des inscriptions :

le 4 septembre 2006.

Début des cours :

le 2 octobre 2006.

Prix de base :

65 € pour l'année.

Pour plus d'information :

Tél. 02 370 22 94 - 02 370 22 38.

On vote ce 8 octobre !

Comme vous le savez certainement, les élections communales auront lieu le 08 octobre 2006 (www.forest.irisnet.be).

Il est du devoir de chaque citoyen se trouvant dans les conditions d'électeur de participer et de choisir le parti ou le ou les candidats de ce parti qui à ses yeux défendra au mieux ses intérêts et l'intérêt général.

Le vote est obligatoire en Belgique. Aussi le Collège des Bourgmestre

et Echevins à mon initiative a décidé d'améliorer considérablement les conditions de vote. Dorénavant, 40 bureaux de vote seront mis à votre disposition ceci afin de réduire les files d'attente. Ces bureaux sont dotés de nouveaux isolements et d'appareils informatiques fiables. Dans chaque bâtiment où sont installés les bureaux de vote du personnel communal pourra vous aider à l'accomplissement de votre devoir. Tous les bureaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour rappel, les bureaux de vote seront accessibles de 08h00 à 16h00.

Un conseil : ne vous rendez pas tous à 11 heures du matin à votre

bureau de vote, c'est selon nos statistiques l'heure la plus fréquentée.

Pour tous renseignements complémentaires le service électoral se tient à votre disposition.

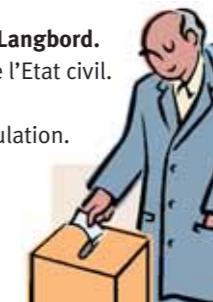
Tél. : 02 370 22 62 - 02 370 22 70 - 02 370 22 05.

Monique Langbord.

Officier de l'Etat civil.

Echevin

de la Population.



Centrale des Moins Mobiles

Un nouveau service aux handicapés forestois sera bientôt en service, réalisé en collaboration avec l'asbl-Taxistop-La Centrale des Moins Mobiles.

Ce projet met en contact des bénévoles possédant un véhicule et un peu de temps avec des personnes ayant des difficultés à se déplacer.

En septembre 2006 une réunion d'informations se déroulera à l'Abbaye de Forest.

Si vous voulez y participer :

02 370 22 73

Info indépendants Info Logement

Les travailleurs indépendants victimes de nuisances dues à la réalisation de travaux en voirie sur le domaine public pourront maintenant bénéficier d'une indemnité compensatoire de pertes de revenu. Cette indemnisation qui sera accordée aux indépendants subissant un dommage important sera calculée en fonction du nombre de jours que leur établissement à dû fermer. La commune avertira les établissements susceptibles de subir ces nuisances avant le début du chantier. Pour plus d'informations, consultez indemnisation@fonds.org ou par téléphone au 02 210 87 91.

Il est rappelé à tous les propriétaires qui mettent leur bien en location au titre de logement qu'ils ont l'obligation depuis le 1er juillet 2005 de procéder - à leurs frais à l'achat et à l'installation d'un détecteur de fumée dans chaque pièce que l'on doit traverser pour relier la chambre à coucher à la porte donnant vers l'extérieur du logement (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 avril 2004 (M.B. du 5 mai 2004 p.36804).

Inondations : la commune vous conseille

Depuis mars 2006, votre assurance incendie couvre peut-être aussi les catastrophes naturelles ! De fait, en cas d'inondations, il existe désormais une voie médiane permettant de faire l'économie d'une longue procédure auprès du Fonds des Calamités : l'assurance « catastrophes naturelles », incluse dans la couverture incendie... en tout cas pour les contrats incendie signés depuis mars 2006, lesquels

contiennent d'office le volet catastrophes naturelles. Pour les contrats existants, il faudra attendre la date d'échéance et le paiement de la prime pour bénéficier de cette couverture. A noter que certaines compagnies ont toutefois pris la liberté d'anticiper et de couvrir leurs clients soit gratuitement, soit avec une majoration. Nous vous invitons donc à vous renseigner auprès de votre compagnie.

Fête des auteurs forestois

Nous vous invitons le mardi 26 septembre dès 19h à venir rencontrer des auteurs forestois au cours d'un cocktail littéraire organisé à l'abbaye de Forest. Francis Dannemark, Isabelle Garna, Anne-Marie La Fere, Claude Moniquet, Anne Penders, Grégoire Polet, Michel Rozenberg... se feront le plaisir d'être parmi nous afin d'évoquer leurs derniers livres.

A cette occasion, nous nous ferons la joie de vous présenter le projet de la nouvelle bibliothèque qui installera prochainement ses locaux en l'abbaye de Forest.

Élargissement des horaires

Suite à l'engagement d'une nouvelle bibliothécaire à temps plein, nous avons le vif plaisir de vous annoncer que, dès le 1er septembre 2006, les heures

d'ouverture de la bibliothèque publique seront augmentées.

En effet, nous vous accueillerons également le mardi de 17 à 19h ainsi que le samedi matin de 9h30 à 13h30.

Récapitulatif des horaires de la bibliothèque publique :

Lundi 17-19h,
Mardi 17-19h,
Mercredi 14-16h et 17-19h,
Vendredi 15-17h
Samedi 9h30-13h30

Le CPAS, acteur du logement à Forest

Les personnes ayant peu de moyens financiers ont d'énormes difficultés pour trouver un logement salubre à un prix abordable. L'offre de logements sociaux disponibles est totalement insuffisante par rapport à la demande. Cette situation est source de discrimination et dans certains cas, d'abus de la part des propriétaires. Pour répondre à ce souci majeur ainsi que d'autres comme les expulsions ou les incendies, les recherches de logement à prix abordables et d'informations, la constitution de garanties locatives et enfin les problèmes d'insalubrité, le CPAS de Forest sous l'impulsion de sa présidente Evelyne Gabriel, a mis en place en 2003 une cellule logement en partenariat avec l'échevinat des travaux publics. Les objectifs de ce service rencontrent parfaitement les différents types de demande et problèmes énumérés plus haut. Un grand nombre de dossiers ont été ouverts depuis lors.

Le CPAS de Forest met également tout en œuvre pour augmenter son offre de logement à prix abordable. Fin 2003, le CPAS a obtenu une intervention financière de la Région de Bruxelles-Capitale pour la rénovation de son immeuble sis à 1190 Forest, avenue du Parc 155 afin de mettre sur le marché locatif 6 appartements à caractère social. Les travaux ont débuté en novembre 2004 et l'inauguration a eu lieu début juin 2006. Cinq appartements sont déjà mis en location.

Par ailleurs, le CPAS avance la garantie locative à certains bénéficiaires afin qu'ils puissent accéder plus facilement à un logement.

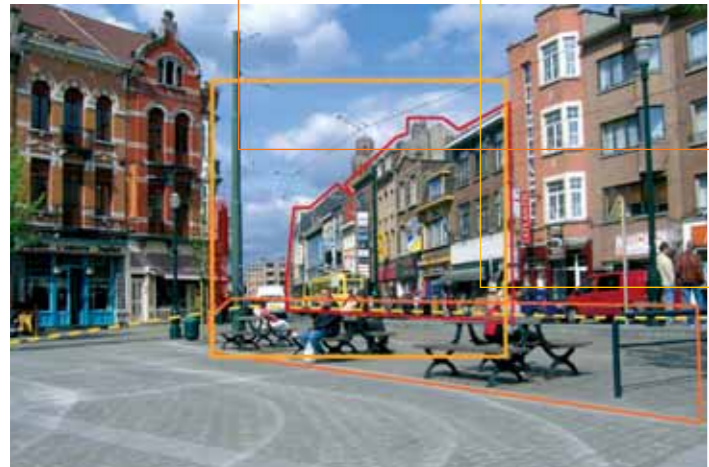
Enfin, les assistants sociaux sont souvent amenés à jouer les intermédiaires dans les conflits entre les locataires et les propriétaires dans les cas où ce n'est pas du ressort de la Justice de paix.

Cellule logement : 02 348 17 36

Le contrat de quartier St Denis

Un projet pour rénover ensemble ce quartier, riverains et administration communale.

Depuis plusieurs années, la commune de Forest demandait à la Région de pouvoir profiter d'un contrat de quartier et ce, à l'instar de plusieurs autres communes bruxelloises qui en cumu-



lent parfois jusqu'à 6. Enfin, en décembre 2005, la Région de Bruxelles capitale nous a octroyé 12 millions d'euros pour la réalisation d'un contrat de quartier aux alentours de la place St Denis.

Grâce à ces subsides, nous allons pouvoir réaliser des projets de constructions de logements, des réaménagements de voiries mais aussi mettre en place des initiatives socio-économiques et socio-culturelles. Pour ce faire, un bureau d'études a été engagé au mois de mars pour réaliser un diagnostic du quartier et proposer une programmation en fonction des constats. Après une enquête

publique, l'ensemble de ce dossier de base sera envoyé à la région de Bruxelles Capitale au plus tard le 31 octobre 2006 pour approbation de l'ensemble des projets. Nous aurons ensuite quatre années à dater du 1^{er} janvier 2007 pour réaliser les différentes opérations.

La particularité du processus des Contrats de Quartier est la participation des habitants. En effet, une commission d'avis composée de représentants d'habitants, d'associations de quartier, appelée la CLDI (Commission Locale de Développement Intégré), s'est réunie déjà à plusieurs reprises pour élaborer un programme et elle se réunira tout au long de l'élaboration et de la réalisation des projets pour émettre son avis afin que le résultat final soit intégré au mieux au quartier Saint Denis.

Ce n'est pas le seul moyen de participer, en effet, plusieurs lieux permettent de suivre concrètement la mise en œuvre des projets tels que les assemblées générales, les groupes de travail thématiques, le site Internet de la Commune... Dès le mois de septembre, un premier groupe de travail thématique verra le jour. Il sera consacré aux réaménagements des voiries. Avec l'aide de la Coordinatrice du contrat de quartier, nous essayerons de déterminer les spécificités propres aux rues à rénover et nous en tiendrons compte lors de l'élaboration des études.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Véronique Lechien au 02 348 17 37 ou www.forest.irisnet.be

Catherine van ZEELAND, Echevin de l'Urbanisme,

10^{ème} édition DES FETES MEDIEVALES en l'Abbaye de Forest

9, place Saint-Denis
1190 Bruxelles
vendredi 15
(à partir de 17h00 nocturne)
le samedi 16 et le dimanche
17 septembre 2006

Déjà la 10^{ème} édition des Fêtes Médiévales dans les jardins de l'Abbaye de Forest!

Événement devenu incontournable avec des artisans venant des quatre coins d'Europe.

Corinne DE PERMENTIER, Député-Bourgmestre, chargé de la Culture à Forest, a décidé de mettre une nouvelle fois les « petites écuelles dans les grandes »!

Vu l'énorme succès que rencontre ce genre de festivités, on ne pouvait que mettre sur pied la 10^{ème} édition. ELLE SERA GRANDIOSE! Venez le temps d'un week-end – les 15, 16 et 17 septembre – revivre l'époque des francs chevaliers, dans le cadre de l'Abbaye qui décidément se prête au mieux à cette page d'histoire. Vous y rencontrerez moult seigneurs et chevaliers, écuyers, bourgeois, soldats, paysans, gentes demoiselles, ménestrels, magiciens, sorciers, voleurs, saltimbanques, bouffons, jongleurs, bourreaux, cracheurs de feu, etc...

Sous les sons harmonieux des vièles et musiques d'époque, visitez de véritables campements médiévaux. Tout au long du week-end vous pourrez assister à des démonstrations diverses, à des animations didactiques, ainsi qu'à la tactique de l'armement. Une nouvelle fois, un programme de qualité... qui permettra

au bon peuple de festoyer et de s'amuser dans un esprit de convivialité et de courtoisie.

Les visiteurs pourront déambuler parmi deux cents artisans les plus divers et les plus originaux qui, en tenue d'époque, apporteront une touche d'authenticité et présenteront des produits du terroir : des ripailles médiévales vous seront servies, vins de fruits, hypocras de cervoise, cidre, lait d'amandes, etc... désaltéreront les visiteurs.

Sculpteurs ébénistes, fripiers, bijoutiers, armuriers, dinandiers, émailleurs, menuisiers, potiers et tisserands présenteront leurs créations artistiques. Les petits, comme d'habitude, ne seront pas oubliés et de très nombreuses activités leurs seront proposées!

Le vendredi 15 septembre à partir de 17h ouverture du marché médiéval.

Le samedi 16 et dimanche 17 septembre, ouverture dès 10h00 du marché médiéval.

Animations, concerts, musique en déambulations, marionnettes, etc...

Et suite à l'énorme succès rencontré par le groupe « CRADÉM » et à la demande générale ces artistes se produiront en concert le samedi et le dimanche.

En apothéose pour clôturer la journée du samedi, sera présenté un « Son et lumière LA FLAMME EN ROUGE » suivi d'un GIGANTESQUE FEU D'ARTIFICE!

Tout au long de la journée de très nombreuses animations, dont les concours de costumes pour enfants qui seront récompensés par de très beaux prix.

Venez assister nombreux à ce spectacle de qualité!

ENTREE GRATUITE

RENSEIGNEMENTS : Service de la Culture (tél. : 02 370 22 40-41)

Les moments forts du week-end seront sans doute la participation du groupe Allemand « Cradem Aventure » et le concert de « Yew ».

NE PAS MANQUER!!!

Cradem Aventure

Cradem Aventure représente une rive populaire de la musique chez les allemands et une assistance substantielle pour, les bandes qui jouent la musique fortement influencée par le passé éloigné. L'instrumentation de Cradem Aventure pousse des cornemuses et des tambours traditionnels à l'avant, mais incorpore également parfois la percussion basse amplifiée en métal de guitare et de chute.

Yew, Celtic Rock Music

Groupe de rock celtique formé de 4 musiciens, rejoint plus tard par Jean-Paul KASPRZIK, qui apporte sa folie et sa touche personnelle au répertoire et à la production d'une première démos, intitulée If, l'arbre celtique. Les concerts s'enchaînent, des compositions originales voient le jour et se fondent comme par enchantement dans le répertoire de Yew avec des titres pour le moins originaux.



3 questions à Sylvie Mazaraky, responsable de la cellule Urbanisme/Logement

1. Quelle est votre fonction dans l'administration communale ?

Je suis architecte-urbaniste, responsable de la cellule « urbanisme/logement » dans la section des Travaux publics. Je travaille activement au développement de l'aménagement du territoire et de la rénovation urbaine. L'amélioration du cadre de vie tant de l'espace privé que l'espace public reste pour moi une priorité.

2. Que faites vous concrètement ?

Je travaille, avant tout, avec une équipe de personnes remarquables qui se complètent et conjuguent confiance, respect, sensibilité et intelligence pour s'ouvrir sur un dialogue humain qui débouche sur la concrétisation de projets récents qui embellissent et ressuscitent Forest.

Sur le plan urbanistique, je tente toujours de mener une réflexion globale sur un projet et son impact dans le paysage urbain environnant, avec le propriétaire, le promoteur, l'habitant ou encore le bureau d'étude. J'ai ainsi participé à l'élaboration du Plan Communal de Développement, au dossier d'introduction de la demande du contrat de quartier Saint-Denis, au projet de l'aménagement de l'avenue Molière, ...

Sur le plan architectural, j'accompagne l'architecte ou le propriétaire qui vient me trouver pour les aider dans la lecture des règlements urbanistiques en veillant à adapter leur projet au contexte particulier du lieu en essayant de rencontrer leurs desiderata. À la question classique « que peut-on faire ici? », nous n'imposons rien mais nous conseillons des lignes directrices, en demandant de prendre en considération des éléments tels que l'ensoleillement, les économies d'énergie, les matériaux mis en œuvre, l'environnement et l'impact sur l'homme, la nature, le voisinage. Les réactions de l'administration régionale sont cependant parfois difficiles à prévoir. En cas de doute, nous nous rendons ensemble auprès des responsables régionaux (AATL, IBGE, Direction des Monuments et Sites).

Je participe par ailleurs à la cellule « logements » crée il y a trois ans et qui tente d'éradiquer les marchands de sommeil, les logements dits insalubres ou inadaptés aux critères d'une qualité de vie minimale. Ma collaboratrice Elodie Tarrico assure un suivi social actif auprès des locataires souvent en situation de détresse. Nous conseillons activement les propriétaires sur les dispositions à prendre pour rendre leurs logements conformes afin de leur éviter de lourdes procédures judiciaires.

3. Quelle est votre passion ?

Ma passion, c'est mon métier. L'architecture comme l'urbanisme sont traversés par d'autres disciplines, d'autres sens et d'autres langages qui décloisonnent sa spécificité première : abriter et protéger. Mes licences en architecture et histoire de l'art section contemporaine, m'ont permis d'enrichir considérablement mon champ d'action. Le projet de la réhabilitation du site des brasseries Wielemans Ceuppens m'a permis de regrouper toutes mes compétences en initiant le recyclage de cette friche industrielle. L'impact sur l'environnement immédiat, la restauration d'un patrimoine historique, une activité de pointe qui s'adresse directement aux quartiers environnants et qui fait le lien avec les autres activités développées sur le site ont déterminé la création d'un centre multi-média, le Brass Web, en synergie avec le centre d'art contemporain, le Wiels. C'est une aventure

Ce qui serait intéressant, serait de mettre en valeur tout les projets de ces 6 dernières années par une publication qui rendrait compte du réel embellissement de la commune. Et aussi, continuer et achever le réveil de Forest, restée trop longtemps « la belle au bois dormant », comme l'exprime notre échevine Catherine van Zeeland, est mon objectif.



Renforcer la citoyenneté et mieux vivre ensemble dans les quartiers de Forest

Les défis que rencontre notre Commune en matière de cohésion sociale sont nombreux: population jeune concentrée dans le bas de la Commune et manquant d'espaces de jeux, population étrangère renouvelée par les naturalisations et de nouveaux flux migratoires (« primo-arrivants »), femmes en recherche d'émancipation, vieillissement de la population d'origine belge ou immigrée... cela dans un contexte économique régional où le taux de chômage se maintient à plus de 20%. Pour relever ces défis, le Collège communal a adopté ses priorités relatives à l'« accueil extra-scolaire, la parti-

icipation et la prévention » en septembre 2004.

Le contrat communal de cohésion sociale 2006-2010, adopté par le conseil communal en mars 2006 vise :

- A promouvoir le mieux vivre ensemble ;
- A renforcer la citoyenneté ;
- A créer et renforcer le lien entre les habitants ;
- A promouvoir la diversité socio-culturelle et l'interculturalité.

Le type d'actions soutenues privilégie les rencontres intergénérationnelles, la mixité (sociale,

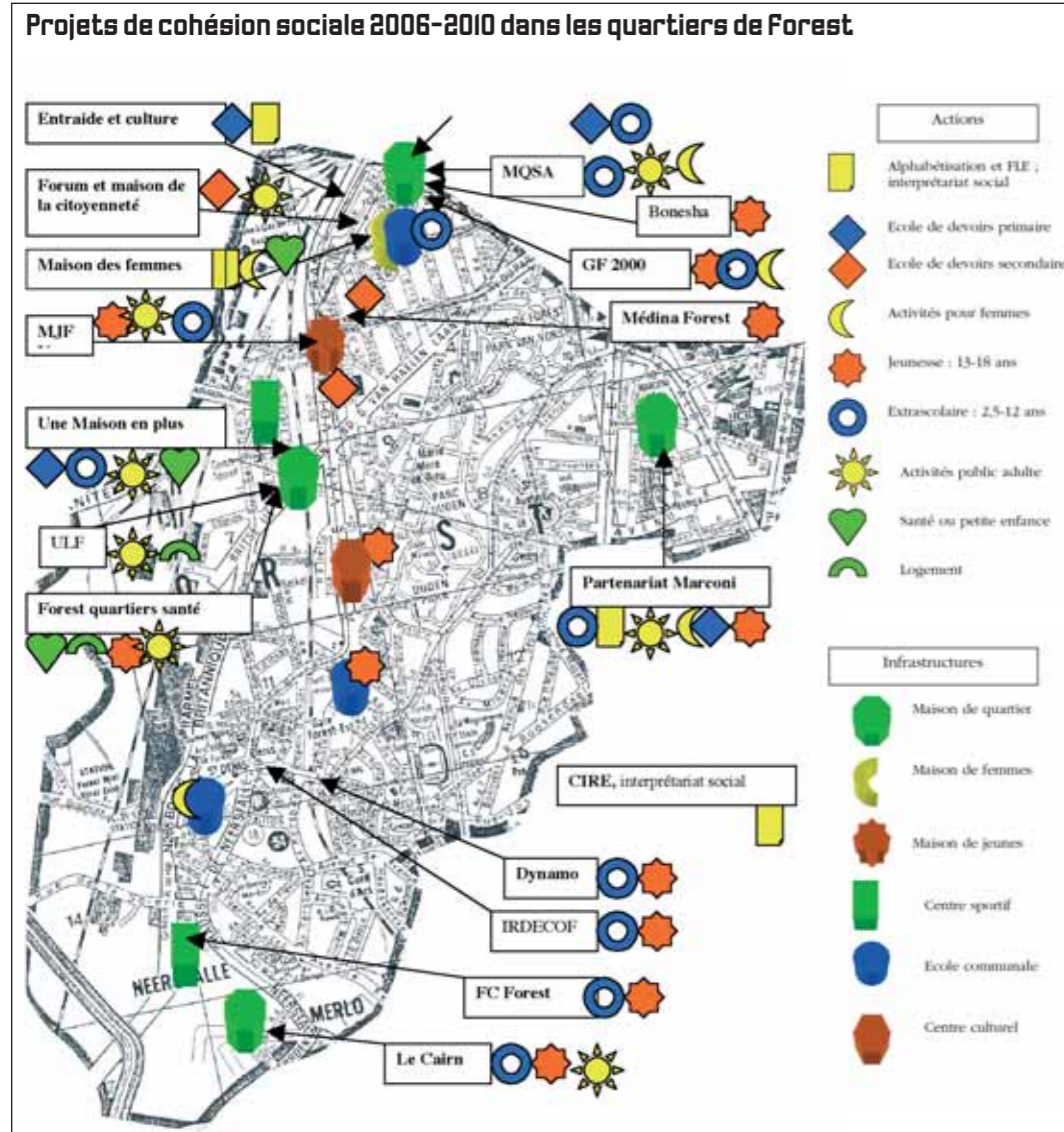
culturelle et des genres), l'alphabétisation, l'apprentissage du français et le soutien scolaire pour les jeunes (écoles de devoirs, rat-trapage scolaire). Les projets comportent aussi des ateliers créatifs, musicaux, santé ou sportifs pour enfants, jeunes ou adultes, des sorties découvertes et culturelles, des initiatives citoyennes en faveur de la convivialité (fêtes de quartier) ou de la propreté publique...

Le coordinateur communal cohésion sociale organise une concertation locale à travers laquelle les actions sont mises en œuvre et évaluées. Les porteurs de projets (associations et commune) sont

tenus d'y participer. Associations, Conseillers communaux, écoles et habitants, via leur comité de quartier, y sont également invités. L'ensemble développe un travail pédagogique sur la citoyenneté et permet de mieux vivre ensemble dans les quartiers de Forest. ■

Coordonnées des promoteurs :

- **APOMSA :**
Association des parents pour l'orientation et la médiation à St Antoine, 2 r. de Fierlant ; 02 544 07 30
- **Bonesha asbl :**
2 rue de Fierlant ; 04 98 04 26 25
- **CIRE asbl :**
Coordination des Initiatives pour les Réfugiés et Etrangers ; 02 629 77 27
- **Dynamo asbl :**
300 avenue Victor Rousseau ; 02 332 23 56
- **Entraide et culture asbl :**
525 avenue Van Volxem ; 02 539 43 60
- **FC Forest-Vorst asbl :**
600 bd de la 2^e armée britannique ; 02 534 92 94
- **Forest quartiers santé asbl :**
39 Bd de la 2^e armée britannique ; 02 340 26 00
- **Forum et Maison de la Citoyenneté :**
331-333 rue de Mérode ; 02 334 72 82-89
- **GF 2000 asbl :**
Génération Forest 2000 (ex AJF), 5 rue des Moines ; 0472 28 58 58
- **IRDECOF asbl :**
26 rue J.B. Van Pé ; 02 345 04 02
- **Le Cairn asbl :**
323 chaussée de Neerstalle ; 02 376 88 84
- **MQSA asbl :**
Maison de quartier St Antoine, 2 rue de Fierlant ; 02 534 20 40
- **Maison des femmes :**
16 rue Berthelot ; 02 539 42 15
- **Medina Forest FC :**
299 rue des Alliés ; 0475 30 90 91
- **Partenariat Marconi asbl :**
47 rue Vandencorput ; 02 343 86 49
- **Une Maison en plus asbl :**
29 bd de la 2^e armée britannique ; 02 349 82 42
- **ULF asbl :**
Union des locataires de Forest ; 02 534 02 71



FOREST-OLYMPICS 2006



Le Comité Olympique et Inter-fédéral Belge. A cette occasion, notre commune souhaite lui rendre hommage pour son dévouement aux sports dans tous ses aspects. Notez dans vos agendas que Forest s'ouvre aux sports pour tous le week-end du 22 au 24 septembre 2006. La Place Saint-Denis sera rebaptisée la PLACE OLYMPIQUE dont l'inauguration aura lieu le vendredi vers 19h30 avec de nombreuses personnalités et ce, après la course relais de la flamme aux travers des rues forestoises et reliant tout les sites sportifs. Cette place accueillera des activités diverses tels que le streetsoccer, le streetbasket, le Biketrial, le fitness, les arts martiaux et bien d'autres... Tous les sites sportifs ouvriront leurs portes aux curieux en sort de détente et d'activités, le samedi et dimanche de 10h à 17h avec initiations et démonstrations. Ce WE sera clôturé par un jogging au travers de l'Abbaye de Forest pour tout âge. Le programme en détail est disponible sur le site internet communal (www.forest.irisnet.be) ainsi que dans tous nos sites sportifs. Venez nombreux, le sport est l'affaire de tous ! ■

MARCHE ANNUEL : lundi 9 octobre 2006

Le Marché Annuel de Forest aura lieu le lundi 9 octobre 2006, sur la place Saint-Denis et dans les rues avoisinantes. La 3^{ème} grande brocante aura lieu au sein même de l'Abbaye de Forest. (Inscriptions : 0477 91 67 41).

Au programme : en plus de nombreux ambulants vous proposant leurs marchandises variées et de qualité, vous aurez le plaisir d'assister à des prestations artistiques qui rencontreront sans aucun doute les faveurs de chacun. L'accent sera mis tout particulièrement sur les divertissements musicaux et animations diverses toute la journée sur le podium de la place Saint-Denis. En face de la Maison Communale vos animaux préférés seront au rendez-vous.

La traditionnelle kermesse ainsi que les géants forestois seront bien sûr eux aussi de la partie pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Ne manquez pas cette journée unique, nous vous y attendons très nombreux ! ■

Renseignements : 02 370 22 74

« Christian CADELLI & DUSCH »

Sculpture et peinture
Exposition d'ensemble
Du 21 septembre au 1^{er} octobre 2006
Exposition ouverte chaque jour de 14 à 18 h

Christian CADELLI, sculpteur autodidacte.
Réaliser des sculptures en gips associé à différents matériaux comme le bois, la pierre bleue, le bronze ou la terre cuite constitue son terrain d'exploration. Ces sculptures résolument contemporaines avec un soupçon d'art primitif abordent des sujets aussi divers que des personnages énigmatiques figés dans leurs attitudes ou des têtes stylisées issues d'un art tribal imaginaire.

DUSCH, peintre autodidacte.
Artiste passionné et instinctif. Personnage aux impulsions parfois érotico-fantastiques dont l'ensemble des créations, d'une variété autant surprenante qu'évolutive est comme le carnet de récits inspiré d'un voyageur intemporel ; parce que l'émotion ainsi que l'inventivité sont omniprésentes dans chacune de ses toiles. ■



« FABKA »

Artiste peintre
Du 5 au 22 octobre 2006

FABKA, artiste peintre ayant fréquenté diverses académies et écoles de dessin

Elle axe son travail sur le volume et l'exprime en deux dimensions. Elle travaille au couteau avec des matières telles le sable et la poudre de marbre. Le noir, le blanc, l'ocre et le marron sont ses couleurs de prédilection pour ses créations.

L'artiste saisit l'instant et nous livre les animaux sauvages que son pinceau apprivoise. De ses toiles émanent la force et la maîtrise. On pense à la photo, à la fresque, on hésite entre hier et aujourd'hui... ■

AGENDA

- ABBAYE - AGENDA**
Galerias d'expositions - Abbaye
21/09 au 01/10/06 **CADELLI - DUSCH**
Sculpteur
Artiste peintre
05/10 au 22/10/06 **FABKA**
Artiste animalier
23/11 au 03/12/06 **CERCLE D'HISTOIRE**
07/12 au 21/12/06 **Anne SIMON**
Artiste peintre

Dans les jardins de l'Abbaye
15/09 au 17/09/06 **FETES MEDIEVALES**

Sur la place Saint-Denis
07/10 au 21/10/06 **KERMESSE D'AUTOMNE**

Auditorium
20/12/06 **MATINÉE ENFANTINE**

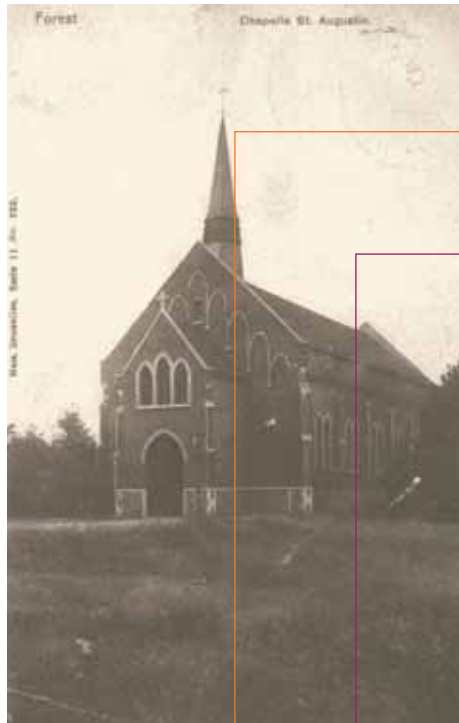
Dans les rues de Forest
22/09 au 24/09 **FOREST OLYMPICS**
25/10/06 **Cortège d'HALLOWEEN**

Dans la salle des mariages
15/12/06 **CONCERT DE PIANO**
Par LOGAN FIERENS

Parc de Forest
09/09/06 **PARC EN FÊTE**

L'Église Saint-Augustin

Le Cercle d'Histoire et du Patrimoine de Forest continue à vous raconter le passé de la Commune. Il vous parle, cette fois, de l'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN sur la place de l'Altitude Cent.



En décembre 1899, M. Busselot, vicaire d'Uccle, est chargé de la construction d'une paroisse Saint-Augustin. Cependant, sa délimitation pose problème au vu de nombreuses réactions de la part des paroisses environnantes.

Malgré tout, le 3 mai 1900, la première pierre d'une chapelle ainsi que d'une cure, est bénie par le Doyen d'Uccle, pas loin de l'ancien « Galdgenberg » ou « Colline de la Potence », où se trouvaient les fourches patibulaires, du 13^{ème} au 18^{ème} siècle.

Le 22 octobre 1900, la chapelle Saint-Augustin est inaugurée à l'emplacement de l'actuelle école Saint-Augustin. M. Busselot en devient le Curé. Ces bâtiments, construits sur le terrain personnel de M. Alexandre Bertrand, amènent de nombreux habitants à s'installer dans le quartier.

Dès 1908, la Société Anonyme des Villas de Forest donne un grand terrain pour y construire une grande église définitive au centre d'une place ronde, visible depuis les huit artères créées en étoile autour d'elle. La tour devra se trouver au centre précis de ce rond-point, le plus élevé de Bruxelles.

Le 23 juin 1914, la fabrique d'église approuve la construction définitive d'une nouvelle église, de forme byzantine.

Malgré la guerre, le Conseil communal et le gouvernement allemand autorisent les travaux de terrassement et de fondation. L'autorisation sera finalement retirée en 1916 et les travaux seront abandonnés.

En juillet 1931, la fabrique d'église fait savoir au Cardinal Van Roey qu'elle veut continuer la construction du bâtiment.

Pour d'évidentes raisons financières, les jeunes architectes Guianote et Wateyne sont chargés de créer de nouveaux plans pour un bâtiment en béton, nouveau matériau très économique.

Le 2 avril 1933, les anciennes fondations, la première pierre du nouvel édifice et son emplacement sont bénis par le Doyen d'Uccle. Le 25 mars 1935, un lundi de Pâques, la nouvelle église est bénie.

Toujours pour des raisons financières, l'achèvement du bâtiment, interrompu par la

deuxième guerre mondiale, ne se fera qu'un peu avant 1950 et, encore, avec des matériaux de médiocre qualité. Les cloches remplaçant celles enlevées par les Allemands seront bénies le 22 octobre 1950.

La tour, dont l'intérieur est ouvert et visible depuis la nef, comporte une plate-forme panoramique à 34 m de hauteur, la croix, surplombant la tour, se trouvant, elle, à 55 m au-dessus du niveau de la place. Mais, au début des années 80, l'intérieur de cette tour dut être fermé pour éviter les chutes de morceaux de béton sur la tête des fidèles!

En effet, l'église, dont la finition ne fut jamais entièrement intégrale, s'abîme de partout : le béton éclate, les ferrures sont rouillées, les vitraux défoncés par leurs armatures.

Vu la conception originale du bâtiment et l'intérêt grandissant pour l'Art Nouveau, la Commission des Monuments et des Sites classe l'édifice le 8 août 1988. Cela implique une participation financière de la Commune à son entretien alors que cette dernière souhaitait sa démolition à la demande de la S.T.I.B. pour prolonger le métro jusque là.

Après de longues tractations, la restauration profonde de l'église sera concrétisée à partir de 1996 et durera deux ans.

Aujourd'hui, l'église Saint-Augustin, teintée d'une belle couleur jaune pâle et bien remise en état, continue à dominer le panorama bruxellois!

